

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22006 - 81ÈME ANNÉE

APE UE-Madagascar : Paris ne défend pas les intérêts des Réunionnais mais ceux du patronat français

Madagascar–France : un tournant économique lourd de conséquences pour La Réunion



La rencontre du 24 février 2026 entre Emmanuel Macron et Michaël Randrianirina marque un tournant économique majeur dans la région. Mais derrière les promesses d'investissements et de coopération, avec l'accord de partenariat économique entre Madagascar et l'Union européenne c'est l'avenir de La Réunion qui est en jeu. Sans stratégie de co-développement, l'île sera victime d'une mise en concurrence organisée au profit des intérêts du grand patronat français et réunionnais et deviendra une simple terre de consommation de produits importés avec une majorité de chômeurs dans la population active.

La rencontre officielle du 24 février 2026 entre les di-

rigeants de la France et de Madagascar ne concerne pas seulement les relations bilatérales entre deux États. Elle engage aussi, directement et profondément, l'avenir économique et social de La Réunion. Car au cœur des discussions, ce n'est pas la solidarité régionale qui domine, mais une stratégie assumée de redéploiement économique favorable aux grandes entreprises.

Suivre la stratégie du MEDEF

L'annonce d'un programme d'investissements porté par MEDEF International et le Groupement des Entre-

prises de Madagascar confirme une orientation claire : faire de Madagascar une nouvelle base de production à bas coût pour les entreprises liées au capital français. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte plus large, celui de la négociation d'un accord de partenariat économique entre Madagascar et l'Union européenne, accord qui pourrait être étendu au secteur des services.

Une telle évolution ouvrirait la voie à un phénomène déjà bien connu : la délocalisation. Produire à Madagascar, où les salaires sont les plus faibles de la région, permettrait de maximiser les profits en payant un travailleur 100 euros par mois au lieu du SMIC français voire plus en cas de convention collective, tout en continuant à vendre les produits et services sur le marché réunionnais à prix d'or, à cause d'un coût de la vie artificiellement élevé à cause de la sur-rémunération versée par Paris à une minorité devenue classe dominante au pouvoir dans les institutions. Cette mécanique est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans un système où le coût de la vie à La Réunion reste artificiellement élevé, conséquence directe d'un modèle économique hérité de la période coloniale et maintenu par des choix politiques favorisant une minorité privilégiée.

Le co-développement oublié des discussions

Dans ce contexte, la rencontre du 24 février n'a apporté aucune réponse aux préoccupations fondamentales des Réunionnais. La question du co-développement régional, pourtant essentielle, n'a pas été placée au centre des discussions. Or, le co-développement implique un principe simple : construire des complémentarités économiques équilibrées, créatrices d'emplois et de richesses pour tous les peuples de la région, et non organiser la concurrence entre travailleurs.

La Réunion dispose d'atouts considérables : infrastructures, savoir-faire, position stratégique dans l'océan Indien. Mais sans une politique volontariste

de coopération équitable avec Madagascar, ces atouts risquent d'être fragilisés. Le danger est clair : voir l'île transformée en simple marché de consommation, dépendant de productions réalisées ailleurs dans des conditions sociales dégradées.

Ne pas de mettre les peuples en concurrence

Ce choix n'est pas une fatalité. Il existe une autre voie : celle de la solidarité régionale, du développement partagé et de la justice économique. La Réunion et Madagascar ont des destins liés par l'histoire, la géographie et les échanges humains. Le véritable enjeu n'est pas de mettre les peuples en concurrence, mais de construire un avenir commun fondé sur la dignité, l'emploi et la souveraineté économique.

Plus que jamais, la vigilance et la mobilisation sont nécessaires pour que les intérêts de La Réunion ne soient pas sacrifiés sur l'autel des profits. L'avenir de l'île ne peut être décidé sans les Réunionnais.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Un article de Salim Lamrani

Non à l'asphyxie économique de Cuba !

Voici un article de Salim Lamrani, Professeur des universités en histoire de l'Amérique latine, publié ce 25 février 2026 par « L'Humanité »

Depuis plus de six décennies, les États-Unis étouffent le peuple de Cuba en lui imposant des sanctions économiques anachroniques et inhumaines. Elles affectent les catégories les plus vulnérables de la population de l'île, en particulier les malades, les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes, et ont un impact dramatique sur tous les secteurs de la société cubaine. Rétroactives et extraterritoriales, elles contreviennent aux principes élémentaires du droit international. Depuis 1992, elles sont unanimement condamnées chaque année par l'Assemblée générale des Nations unies.

Imposées en 1960 dans le but de renverser le gouvernement de Fidel Castro, elles ont été régulièrement renforcées par les différentes administrations étatsuniennes, en particulier sous la présidence de Donald Trump. Lors de son premier mandat, ce dernier a imposé 243 nouvelles mesures coercitives unilatérales — dont 50 en pleine pandémie de Covid-19 — contre le peuple de Cuba, en ciblant les principales sources de revenus de l'île, à savoir la coopération médicale, les transferts d'argent de la diaspora et le tourisme. Ainsi, de 2017 à 2020, la Maison-Blanche a imposé en moyenne une nouvelle sanction chaque semaine pendant quatre ans !

En 2025, les sanctions ont coûté 7,5 milliards de dollars à Cuba, soit en moyenne 20 millions de dollars par jour, c'est-à-dire 15 000 dollars par minute ! Cette somme équivaut à la consommation électrique des 10 millions de Cubains pendant six ans. Avec cette même somme, Cuba pourrait assurer l'approvisionnement en produits de première nécessité de toute la population pendant six ans. Depuis leur imposition en 1960, les sanctions ont coûté à Cuba un total de 170 milliards de dollars, et plus de 80 % de la population cubaine est née sous cet état de siège.

Le 29 janvier 2026, l'administration Trump a adopté



un
dé-
cre
t
pr
é-
si-
de
n-
tiel
qu
ali-
fia
nt
C
u-
ba
de
« m

ence extraordinaire et inhabituelle pour la sécurité des États-Unis », sanctionnant tout pays qui livrerait du pétrole à Cuba par des droits de douane. Dès lors, l'île — déjà durement frappée par l'état de siège économique et les différentes catastrophes naturelles — se trouve dans une situation extrêmement difficile, étant privée du combustible vital pour son économie et ses services. Ainsi, à Cuba, le système électrique, qui alimente le réseau d'assainissement de l'eau potable, les hôpitaux et les écoles, dépend grandement de l'approvisionnement en pétrole.

Cuba ne traverse pas une crise : elle est victime d'un crime économique perpétré par les États-Unis depuis des décennies. La communauté internationale doit refuser cet étranglement économique et énergétique illégal qui asphyxie l'île et apporter un concours urgent à la population cubaine confrontée à une situation humanitaire d'une gravité extrême.

Oté

La politik dann tan lontan ? In n'afèr sèryé pa in folklor

Dopi inn-dé zour i parl la politik lontan dsi in radio. Mwin la ékoute in pé é biensir mwin par lo voyaz dann nout listoir é pa déssu antann demoune kozé. A travèr bann ka individyèl i apèrsoi bien la Rényon lété pa ditou in péi d'libèrté é d'égalité. Mé sak lé klèr é sak lé vizé lété sak téi marsh pou nout parti kominiss.

Bann léktèr nout zoinal « témoignages, » pou ban z'anssien — i koné koman la vi politik mèm la vi toukour lété dirijé kont nout parti kominiss épi tout sak téi suiv ali. Par kont bann zélèktèr d'droite viktime nout parti-d'après lo moune i témoign-lété bien rar.

Dann tan-la nou téi viv dann in diktatir anti-kominiss é toute bann kor sossyal téi partissip sak ni pé apèl shass bann sorssyèr : kissoi la préfèktir, kissoi konsèye zénéral, kissoi ankor bann komine dann tan l'avé pwin in sèl méri kominiss, kissoi ankor l'égliz katolik, lo patrona... la réprèssion téi sévi in pé partou dann nout sossyété pou lé grann shoz konm pou bann pti zafèr.

Biensir lé bien difissil anparl toussala dann mon bann pti modékri mé mi kroï pa sé pou sa k'i fo éfass lo kayé bann soufranss nout pèp la sibi o nom d'sa la éspass dann tan lontan. Biensir i pé va anparl folkloré mé sakla sibi i oi pa sa konmsa é sèryèzman mi panss ziska zordi néna dé famiye lé ankor tromatizé par la pèryode réprèssion milti form.

Sirtou ké bann zaktèr la réprèssion, zot la pa konète in sor parèye sète bann kominiss la konète é la zistiss la zamé parti shèrch azot landroi zot lété. Folkloré ? Non kékshoz bien tromartizan pou nout pèp.

A bon antandèr salu !

Justin